



**OGEC D'ENSEIGNEMENT DU BASSIN CHARTRAIN
COMPTABILITE**

2, avenue Béthouart (siège social)
28000 CHARTRES

(ligne directe) Tél. 02.37.34.61.58 (comptabilité)

suivifinancier@ind-chartres.fr

www.ind-chartres.fr

MODALITÉS DE RÈGLEMENT 2022/2023

⇒ **3 possibilités de règlement offertes :**

- 1/ **En espèces** – Dans nos bureaux (merci de téléphoner au préalable : 02 37 34 61 58), **le 05 de chaque mois.**

- 2/ **Le chèque mensuel** : **le 05 de chaque mois**

- Libellé à l'ordre de « OGECEB » à renvoyer à l'adresse ci-dessus.

(Se conformer à l'échéancier indiqué sur la facture annuelle qui sera envoyée fin septembre 2022)

- 3/ **Le prélèvement automatique*** : **en 10 mensualités du 05/10/ 2022 au 05/07/2023 :**

ATTENTION, si vous étiez déjà en prélèvement automatique l'an passé (école Saint Ferdinand, collège et lycée Notre Dame), il n'y a **aucune** demande particulière à faire.

Pour les familles optant pour le prélèvement, et afin de le mettre en place dans les délais impartis, merci de nous retourner à l'adresse ci-dessus, les 3 éléments suivants :

- 1/ **Le COUPON ci-dessous, complété.**

- 2/ **LE Mandat de Prélèvement SEPA** joint, sur lequel vous devez obligatoirement compléter :

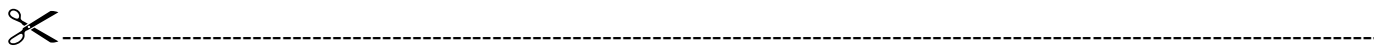
- les lignes numérotées : de 1 à 6

- la ligne numéro : 13

- n'oubliez surtout pas la signature sur ce mandat.

- 3/ **Votre RIB** (très important)

***Tout prélèvement impayé entraîne des frais de 25,00 € refacturés à la famille.**



Coupon à joindre au mandat de prélèvement SEPA et au RIB, pour identification.

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Nom (s) et prénom (s) de l'enfant (des enfants)

.....

.....

Fait le :